



GUICLAN

Bulletin municipal d'informations
Janvier 2012

I N F O S



*Une nouvelle
école publique !*



*Bloavez mad
2012*



Bonne année

Le mot du maire



Janvier 2012

Mairie de Guiclan
Bourg - 29410 GUICLAN
Tél. 02 98 79 62 05
www.guiclan.fr

Directeur de la publication :
Raymond Mercier.

Rédaction :
Commission information
et communication.



Le comité de rédaction
avec Miss Bretagne XS

Réalisation "Expression"
Landivisiau, 02 98 68 46 53

**La commission remercie
toutes celles et ceux qui ont
contribué à l'élaboration
de ce bulletin.**

Une année se termine, une autre se profile. Ce nouveau Guiclan Infos se veut être le reflet de notre vie communale et permet d'annoncer quelques projets.

Par les médias, nous nous laissons quotidiennement envahir par des actualités souvent pessimistes, même s'il faut reconnaître que la période actuelle semble complexe et sujette à des incertitudes.

Pourtant, plus près de nous, l'équipe de conseillers municipaux qui rédige ce document, trouve chaque année des thèmes, des gens, des groupes, des actions qui prouvent la vitalité de notre commune.

N'est-ce pas cela aussi la vraie vie ? Celle que nous assumons tous les jours parce qu'elle est proche de nous mais sur laquelle nous oublions parfois de nous arrêter pour l'apprécier.

C'est ce que ce bulletin municipal d'informations veut transmettre à chaque Guiclanais.

Au fil des pages, vous verrez l'évolution de l'agriculture (activité importante de notre commune) au travers d'exemples d'investissements spécifiques en production avicole et piscicole. Les normes "bien-être animal" obligent aujourd'hui à réaliser des investissements importants que l'on espère rentables pour ceux qui s'y engagent.

Des activités agricoles moins classiques sont aussi présentées : productions de plantes aromatiques et médicinales à Kerlaudet et d'huiles essentielles à Kermorvan.

D'autres formes d'engagement se tournent plutôt vers le service aux personnes et plus particulièrement vers les personnes handicapées et les enfants malades.

Vous découvrirez aussi le gîte Chris Iroise qui accueille des personnes handicapées à Kernabat depuis quelques années et l'association Grain de Sel qui fournit jeux et jouets aux jeunes malades. Le handicap, la maladie exigent beaucoup de présence humaine et nous savons aussi que d'autres personnes dans la commune accordent du temps à cela.

Dans ce document figurent ensuite des reportages sur la vie de quelques associations communales.

La mise en service de la nouvelle école publique a été un point fort de cette année 2011. C'est l'aboutissement d'un projet mené sur plusieurs années.

Autre réalisation récente : le réseau chaleur bois alimente plusieurs bâtiments du bourg. C'est une solution innovante, réfléchie dans un objectif de développement durable en terme énergétique.

Moins "durable" peut-être, la conduite d'eau desservant notre commune depuis Saint-Thégonnec. Elle devrait être revue prochainement.

Un article nous éclaire sur le cheminement de l'eau que nous utilisons ... avec modération si possible.

Un bulletin annuel, sans une part d'urbanisme ne pourrait être complet et nous relatons le projet du lotissement du Styvell à venir.

Bien entendu la page détente/jeu, utile pour notre distraction, fait partie des "classiques".

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une Bonne Année 2012 à chacune et chacun d'entre vous.

Très cordialement
Raymond Mercier

Votre association ne figure pas dans ce bulletin ?

Ce n'est que par manque de place.

Des colonnes vous sont d'ores et déjà réservées pour 2013.

Le réseau de chauffage bois

Énergie à Guiclan

La construction de l'école publique a conduit la municipalité à réfléchir au mode de chauffage de ce nouveau bâtiment.

Dès le départ, le principe d'une source énergétique nouvelle et durable est envisagé.

Toutefois, compte tenu des qualités thermiques de la construction (ossature bois, isolation performante et ventilation double flux), un système de chaufferie bois s'avérait surdimensionné pour un seul bâtiment. Dès lors, nous avons réfléchi à un projet de chauffage au bois pour la majorité des bâtiments publics en centre bourg, à partir d'une chaudière centrale et d'un réseau de distribution d'eau chaude vers les bâtiments concernés. Dans un premier temps ont été alimentés les bâtiments suivants : la Mairie, le Triskell, le boulodrome, la nouvelle école publique puis l'école privée. Le réseau est également prévu pour d'autres bâtiments

éventuels comme le pôle maison de santé (dans les anciens bâtiments Le Bras) et le projet restauration scolaire (sur le site de l'ancien presbytère).

Le système de production d'énergie comprend une chaudière à bois de puissance 200 KW et une chaudière fioul en appoint lors de très grand froid ou d'arrêts techniques de la chaudière à bois.

L'équipement de base comprend également un silo à « plaquettes » de bois d'une capacité de 110 M³ servant à alimenter la chaudière par un système de vis sans fin.

Cette installation a été réalisée derrière la mairie, le parking permettant l'approvisionnement en bois par

Le point sur l'urbanisme

Les travaux des lotissements de Kermaria et Mesprigent se terminent.

Celui du Styvell devrait sortir de terre rapidement. Les marchés avec les entreprises sont en cours. L'aménagement devrait durer environ 4 mois et les lots être libres à la construction au printemps.

La première tranche comporte 39 lots libres de constructeur. Le prix de 40 € du M² a été proposé par la commission d'urbanisme et accepté par le conseil municipal.



Chaudière bois



Silo

Schéma réseau chauffage



Silo plaquettes et local chaudière

remorque, benne ou semi-remorque.

Pour cet approvisionnement, la commune a participé et adhéré récemment à la création sur le Pays de Morlaix d'une société coopérative (SCIC), regroupant plusieurs personnes ou collectivités intéressées par la filière bois-énergie (fournisseurs et utilisateurs de bois). La commune dispose aussi de quelques réserves boisées à exploiter et est interpellée par des particuliers ayant des lots d'arbres à abattre. Chaque situation nécessite une étude spécifique (accessibilité, coût d'abattage) afin de déterminer l'intérêt du chantier.

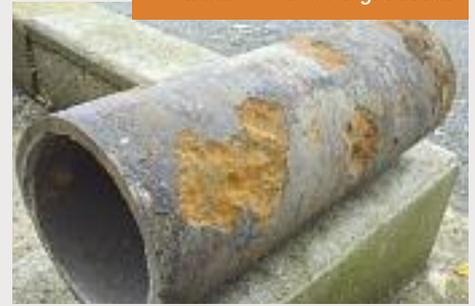
La réalisation de cet investissement bénéficie de subventions d'environ 30% de l'ADEME, la Région et le Conseil Général.

Une convention tarifée de fourniture d'énergie est signée entre l'école du Sacré-cœur et la commune.

Cette réalisation entre dans le cadre d'une action de développement durable en terme de consommation énergétique (remplacement du fuel et de l'électricité par du bois), induisant une diminution de l'émission de Co².

Alimentation en eau

les étapes primordiales du trajet de l'eau

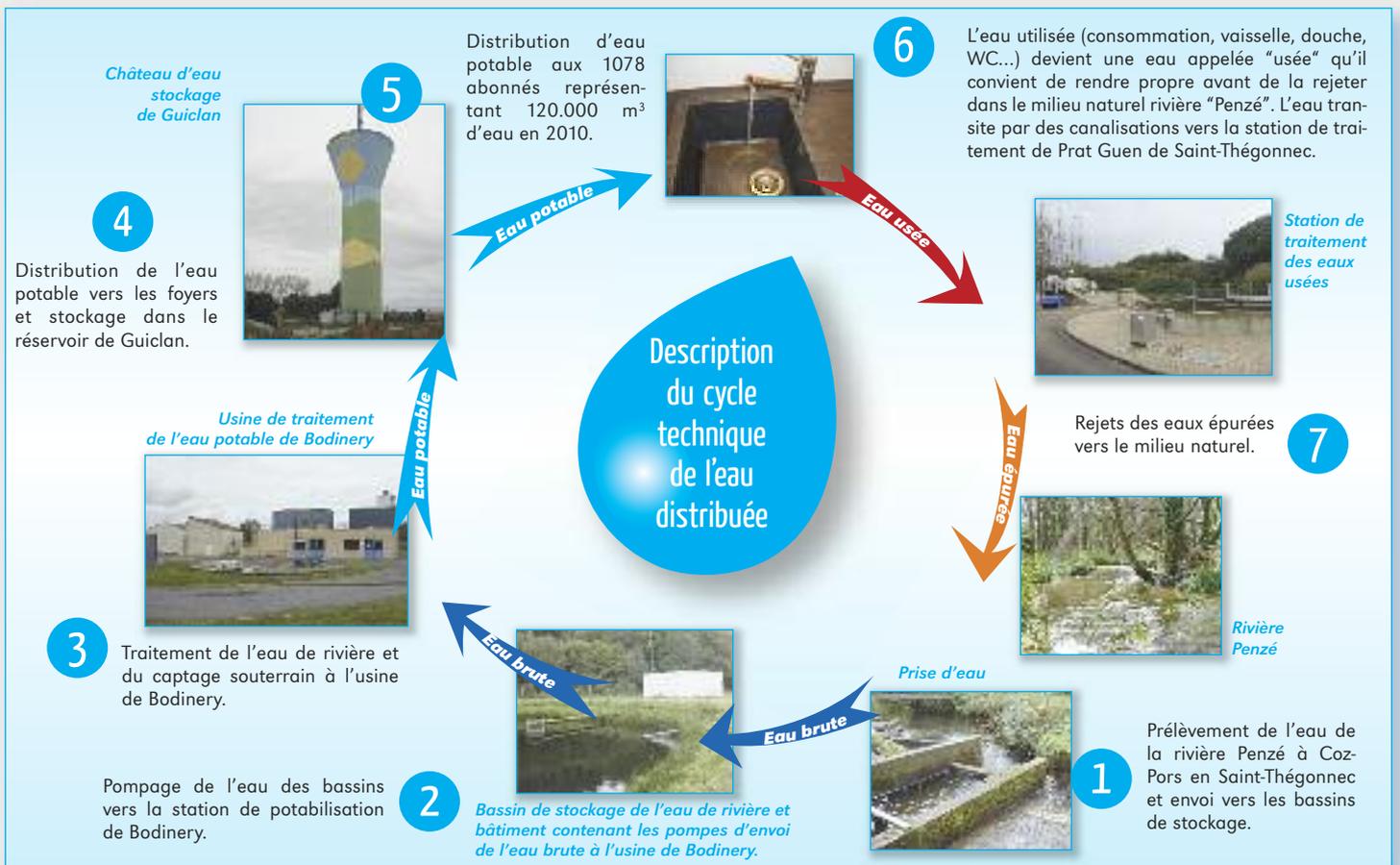


Nous trouvons, au travers du schéma technique du cycle de l'eau ci-dessous, les phases importantes nécessaires à la distribution d'une ressource précieuse et indispensable qu'est l'EAU. Ce schéma décline les étapes primordiales du trajet de l'eau afin de rendre la ressource naturelle dans un premier temps potable, puis distribuable aux abonnés mais aussi les phases de retraitement après consommation. Quelques-uns d'entre nous ont subi quelques désagréments en début d'automne de cette année. Ces soucis passagers méritent explication : Comme le signale le schéma, le prélèvement de la ressource provient de la rivière "Penzé" 1 2 ainsi que d'un forage. Après traitement, l'eau

est rendue potable sur le site de l'usine de Bodinery en Saint-Thégonnec 3. Elle transite ensuite par les canalisations souterraines et alimente la population de Saint-Thégonnec ainsi que l'ensemble des 1078 abonnés de Guiclan. La canalisation d'alimentation principale de la commune de Guiclan traverse les prairies humides de Prat Guen et remonte vers le château d'eau, alimente le quartier de Kermat ainsi que le sud de la commune. Le 21 septembre dernier, une casse sur le réseau entraînait la rupture d'alimentation en eau des foyers Guiclanais. "C'est dans le bas-fond de

Prat Guen que la canalisation s'est rompue, une perforation de 5 cm de diamètre dans la fonte a provoqué la vidange de tout le réseau ainsi que du château d'eau réservoir, privant la population d'eau durant une journée", explique Christophe Sala technicien au Syndicat des Eaux de la Penzé. Il ajoute "qu'il s'agit d'une rupture accidentelle tout à fait exceptionnelle. La casse du réseau qui est survenue à cet endroit n'est pas due à une dégradation intérieure, mais extérieure des éléments. Le contexte de point bas où le sol est humide durant la totalité de l'année a joué un rôle important dans cet événement". Les travaux de réparation ont consisté à remplacer 12 mètres de canalisation. Des

sondages seront réalisés prochainement pour connaître l'état de la conduite afin de prévenir tout risque de rupture des éléments. Lors de la réparation, les spécialistes ont jugé que la conduite était en bon état intérieur mais qu'elle avait subi une dégradation extérieure prononcée. Au travers de cet événement, nous nous rendons compte de notre forte dépendance à l'eau et de la gêne immédiate que nous procure son absence. Ce bien précieux, du fait de notre mode de consommation, est devenu une ressource banale que nous devons préserver. Le cycle technique de l'eau nous apprend que cette ressource n'est pas infinie et qu'il convient d'y prêter attention.





Présidentielle
22 avril 2012 ;
6 mai 2012

Législative
10 juin 2012 ;
17 juin 2012

Afin d'équilibrer les bureaux de vote 1 et 2, la carte électorale a été revue. Vous trouverez sur la carte d'électeur qui vous sera adressée prochainement le numéro du bureau dont vous dépendez.

Activités commerciales et artisanales

reprises **et** installations



Depuis le début de l'année 2011, quelques commerces ou entreprises se sont créés ou ont changé de propriétaires

Nous leur souhaitons bonne reprise et bonne activité.

Mars 2011
Ronan Calvez. Roz'Al
Restaurant,
2 Rue de Penzé.
02.98.79.62.13.



Novembre 2011
Segal et Nathalie Lecailler
Le Fournil de Guiclan, Boulangerie
4, place de l'église 02.98.79.63.88



Septembre 2011
Sabrina Lecailler
Pépinières de Kermat
Kermat, 06.32.66.21.54



Septembre 2011
Aurélien Bervas
Crêperie Guiclanaise
29 Rue de Penzé
02.98.79.62.07

Projet de maison médicale à Guiclan

Il y a quelque temps, le Docteur Abalain a exprimé son projet de quitter notre commune et a présenté son successeur éventuel. La municipalité s'est mobilisée pour faciliter l'installation de ce jeune médecin en prenant contact avec l'ARS – Agence Régionale de Santé – organisme souverain en matière de régulation des installations dans le milieu médical. Avec les professionnels, nous réfléchissons depuis lors à la création d'une maison médicale pluridisciplinaire. La démarche est à mener en parallèle par les professions médicales qui doivent définir leur projet de travail en commun, et par la mairie qui mène le projet immobilier. Une association a été créée entre tous les professionnels locaux – médecins, infirmières, kinésithérapeute, pharmacienne - qui écrivent, avec un consultant, le projet de santé. Il précise le fonctionnement et la circulation des informations entre tous les intervenants, pour apporter le meilleur service aux

patients. Leur rapport sera édité le 1^{er} trimestre 2012, après plusieurs réunions de concertation. Ces réunions ont été ouvertes à des professionnels extérieurs qui souhaitent rejoindre le groupe, et compléter l'offre de soins au sein de la maison médicale pluridisciplinaire. Sans ce projet écrit, l'ARS ne donnera pas l'autorisation de construire de pôle de santé. La mairie a engagé des consultations auprès d'assistants à maître d'ouvrage afin de déterminer au mieux les démarches administratives indispensables à la construction d'un espace de santé. Le conseil municipal a autorisé le maire à engager des contacts avec les cabinets d'architecture. La mairie a déposé des dossiers auprès des services de l'État pour solliciter des subventions. Les démarches vont se poursuivre tout au long de l'année 2012.

Initialement installée à Locmélard, l'entreprise BPS (Bretagne Pompes Services) a transféré son activité sur la zone de Kermat.



École publique

Une nouvelle école construite dans un

esprit de développement

Planning de réalisation : dates importantes

19 février 2009 : choix de l'architecte par le conseil municipal, après audition

Mars 2009 : démolition des bâtiments préexistants

Novembre 2009 : consultation des entreprises

25 février 2010 : obtention du permis de construire

15 avril 2010 : premier coup de tracto pelle pour les fondations

Mi-mai 2010 : clôture du chantier en cours avant démarrage de la construction

Début juillet 2010 : démarrage ossature bois de la salle multifonctions

Fin octobre 2010 : ossature bois en cours de finition

Fin janvier 2011 : clos couvert

Janvier 2011 : câblages et isolation intérieurs

Février 2011 : renouvellement appel offre cloisons sèches suite au dépôt de bilan de l'entreprise initialement retenue

Mars 2011 : ventilation et alimentation chauffage intérieurs

Fin juin 2011 : placo terminé

Juin – juillet 2011 : pose des revêtements de sol

Juillet 2011 : peintures intérieures et bitumage cour

Août 2011 : mise en électricité

5 Août 2011 : réception provisoire des travaux :

16 Août 2011 : début du déménagement

5 septembre 2011 : rentrée scolaire

Septembre et octobre 2011 : tranchées pour chauffage, construction du bâtiment pour les chaudières

Octobre 2011 : installation de la chaudière bois

Novembre 2011 : mise en chauffe par chaudière fuel

Novembre 2011 : installation de la clôture de la cour

Décembre 2011 : mise en route chaudière bois.

L'école en chiffres :

La surface de

- menuiseries extérieures vitrées313 m²
- sols souples.....1095 m²
- carrelage.....91 m²

Le nombre de

- Luminaires intérieurs.....154
- Réunions hebdomadaires de chantiers63

L'investissement et son financement

Montant de l'estimation des travaux par l'architecte en 2009 :	1.827.000 € HT
Montant des marchés traités :	1.430.508 € HT
Subventions	350.000 €
Emprunts souscrits sur 25 ans (école + chaudière bois).....	1.332.000 €

Le 26 novembre dernier, l'école publique a été officiellement inaugurée en présence de M. Jean-Yves Chiaro, sous préfet, Mme Agnès Le Brun, Députée Européenne, M. Jacques Le Guen, Député de la circonscription de Landivisiau, Mme Marylise Lebranchu, Députée de notre circonscription et représentante de la Région, de M. Jean-Luc Fichet, Sénateur, des représentants de l'académie, du Conseil Régional et du Conseil Général des élus de la commune, du personnel communal, des équipes enseignantes des deux écoles et de différentes collectivités. Étaient également présents les représentants des entreprises ayant travaillé à la construction de ce bâtiment fonctionnel, sous la houlette du cabinet « ESPACE ARCHITECTURE », dirigé par Philippe Fauquert et secondé par Gérard Coupier, qui a suivi l'ensemble des travaux lors des réunions de chantier heb-

domadaires. Dans le bulletin annuel paru début 2010, nous précisons que le souhait de la municipalité était que les enfants prennent possession des locaux au printemps 2011. Le dépôt de bilan d'un fournisseur et les aléas liés à la météo ont généré un léger retard dans la mise en service des locaux. Néanmoins, nous pouvons être satisfaits du bon déroulement du chantier et de la bonne coordination des différents corps de métier.

Nous sommes également très satisfaits de l'appréciation initiale des travaux. En effet, il n'y a eu que peu de changements dans les devis, ce qui traduit une bonne appréciation et une bonne maîtrise par l'architecte et les élus, concepteurs du projet. Dans l'après-midi, lors de la porte ouverte, chacun d'entre vous a pu venir visiter la construction et apprécier les espaces adaptés pour la vie scolaire.





ement durable

Quelques semaines auparavant, les élèves et leurs parents avaient eu la primeur de la découverte de ce nouveau lieu de vie, le samedi 3 septembre lors de la pré-rentrée.

Dès le 5 septembre, 107 enfants ont effectué leur rentrée scolaire dans les locaux terminés. Ils sont répartis en quatre classes, deux primaires et deux maternelles. Il reste deux salles pour accueillir d'éventuelles ouvertures de classe. Pour le moment, dans l'une d'entre elles, se déroulent les séances d'art plastique, ainsi que les réunions des instituteurs du secteur.

Les élèves ont également à leur disposition une salle multifonctions, qui regroupe la bibliothèque et les matériels informatiques, avec un tableau numérique. La grande salle de motricité permet à chaque classe de s'y retrouver pour les activités sportives. Un petit amphithéâtre permet le regroupement des classes

pour des activités diverses.

Les journaux régionaux ont fait part des réactions des élèves, de leurs parents et des instituteurs après ces premiers jours de rentrée. Chacun se félicite de cette nouvelle école claire, spacieuse, surprenante dans ses dimensions intérieures, le directeur, précisant quand à lui : "c'est une rentrée agréable pour nos élèves, dans des locaux bien pensés, et bien réalisés".



Réunion de chantier

Préparation du spectacle de fin d'année avec Krog-Mad



Clin d'œil
sur le
passé



Extraits du cahier de délibérations du Conseil Municipal :

Dimanche 7 novembre 1875

Réunion de session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Queinnec Louis, maire

M. le Président expose au conseil que l'école de la commune de Guiclan comptant en ce moment 149 élèves, il devient impossible à un seul instituteur de s'en occuper d'une manière sérieuse et surtout fructueuse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité reconnaît, avec le Président, que l'adjonction d'un maître adjoint à l'instituteur de l'école communale rendrait d'appréciables services.

Le Conseil Municipal, faisant valoir l'exposé ci-dessus, a l'honneur de solliciter Monsieur le Sous-préfet de bien avoir l'obligeance de nommer un sous-maître affecté à l'école de Guiclan.

Les ressources budgétaires de la commune ne permettent pas de faire un traitement à cet employé. Le Conseil décide que son traitement soit payé au moyen de ressources départementales.

**Dimanche 8 octobre 1876
(11 mois plus tard)**

Devant nous, maire de la commune de Guiclan, canton de Taulé, s'est présenté M. Thomas Jean, nommé instituteur adjoint dans la présente commune : arrêté du Préfet du 24 septembre dernier, lequel nous prie de procéder à son installation.

Traitement de l'instituteur 1300 francs
instituteur adjoint 700 francs.



L'inauguration
de l'école
le samedi
26 novembre
2011



Tennis des 2 rives

25 ans d'alliance avec St-Thégonnec



Le club fête en 2011 ses 25 ans d'alliance entre les communes de Guiclan et Saint Thégonnec.

25 ans, au cours desquelles, les 5 présidents et membres bénévoles du bureau qui s'y sont succédés, ont su transmettre la passion de ce sport et rendre ce club dynamique et convivial. Le Club est ouvert à tous, débutants ou confirmés, souhaitant pratiquer en compétition ou simplement en loisirs.

Le club propose aujourd'hui des cours pour les enfants le samedi (à Guiclan de 9h30 à 12h30 et Saint Thégonnec de 9h00 à 12h00) et le jeudi (à

Saint-Thégonnec de 19h00 à 20h00), Ces cours sont dispensés par 2 moniteurs motivés pour les faire progresser :

Françoise Larvol et Pascal Laurent.

Cette année, le club a mis l'accent sur les jeunes : tournois internes, rencontres avec les clubs environnants, compétitions diverses. Notre but est de relancer dès l'année prochaine la section seniors (en loisirs ou en compétition). La pratique du badmington est également proposée par le club sur Guiclan et St-Thégonnec.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter soit en vous connectant sur le site :

www.tc2rives.fr ou par téléphone au 02.98.79.42.87

Club de l'amitié

des **activités** pour tous



Le Club de l'Amitié est issu de l'Amicale des Retraités qui est elle-même, la suite du Foyer des Anciens. Celui-ci a été créé en décembre 1974 et avait pour principales activités, la pétanque, la marche et les dominos. En 2008, les nouveaux responsables ont ajouté de nouvelles activités telles que l'aquagym, la belote, la pétanque du samedi, les jeux "le savez-vous ?".

Devant la progression fulgurante des moyens modernes de communication, le Club a aussi proposé une initiation à

l'informatique et à Internet. Cette année, le Club bénéficie des installations de la nouvelle École Publique. Les cours sont assurés par Élisabeth Royer, Marie Milin et Jo Messenger, formateurs bénévoles.

Contacts :

Président du Club de l'Amitié
Yves Tanguy,

Tél. 02 98 68 03 06

Port. 06 45 51 58 57

mail : tanguy.yves0334@orange.fr

Responsable Informatique :

Jo Messenger,

Tél. 02 98 79 60 60,

mail : jomessenger0092@orange.fr



Association "P'tit Chou"

rejoignez notre association

L'association "P'tit Chou" de Guiclan a été créée au mois de mai 2011. Céline Billien nous la présente.

Cette structure regroupe des assistantes maternelles qui proposent, deux fois par semaine, des activités d'éveil aux enfants. "Le fait de travailler notre projet pendant six mois nous a permis de réfléchir et de débattre ensemble sur le projet éducatif, de prendre en compte collectivement les besoins de l'enfant. Cette aventure humaine nous a permis aussi de nous connaître et de définir ce que nous vou-

lions de mieux pour les enfants".

Depuis le 5 septembre 2011, trois groupes de 10 à 12 enfants ont débuté les activités autour de l'éveil corporel et de la psychomotricité : le premier objectif est que les enfants apprennent à se connaître comme les assistantes maternelles l'avaient fait quelques semaines plus tôt ! Les enfants découvrent également la vie en collectivité.

Les séances ont lieu au Triskell, mis à la disposition par la mairie.

Après un trimestre de fonctionnement, nous constatons la réussite du projet et la joie apportée à tous.

Vous êtes assistantes maternelles et intéressées pour rejoindre l'association, n'hésitez pas à contacter :

Association Familles Rurales P'tit Chou :
ptitchou29410@yahoo.fr.



Boule bretonne guiclanaise

L'association "La Boule Bretonne Guiclanaise" a été créée en 1994 par Joseph Bernard.

Celle-ci s'est fédérée en 1998 avec les clubs de Carantec, Taulé, St-Martin-des-Champs, Morlaix, Ploujean, Plougasnou et Saint-Jean-du-Doigt pour former la fédération des "Boules Plombées" du pays de Morlaix.

Le bureau est composé du Président d'honneur Joseph Bernard, du Président Jacky Grall,

du vice-président Jacques Bonderff, du secrétaire Hervé Corre et du trésorier Jean Tanguy.

L'association compte une quinzaine de membres. À Guiclan, le jeu de boules a lieu tous les mardis à 14 heures au bouldrome.

Tous les samedis dimanches et jours fériés a lieu un concours dans une des différentes associations.

Contact Jacky Grall
06 66 53 42 16





Marie-Catherine Delavault réside à Guiclan depuis deux ans. Auparavant, elle habitait la région parisienne. Elle a toujours baigné dans le monde associatif, pour aider et servir. Après avoir œuvré pendant de nombreuses années aux restos du cœur, arrivée en Bretagne, elle hésite, entre l'adhésion à une association déjà existante, ou la création d'une nouvelle. Maman de deux jeunes enfants, elle s'est rendu compte, au cours de l'hospitalisation de l'un d'eux, que trop peu d'activités sont possibles pour les jeunes malades. Quelques jouets existent, mais sont souvent cassés, ou inutilisables.

D'où l'idée de créer cette association « Grain de sel » afin de palier à ces manques :

"J'ai d'abord contacté les hôpitaux et ai obtenu leur autorisation. L'hôpital de Morlaix a été pourvu de jeux nouveaux et neufs, dans le service pédiatrie et le service ORL. Les listes de jeux sont établies par les équipes médicales que nous rencontrons au préalable, mais nous faisons également d'autres propositions. Nous récupérons des jeux, même usagés mais en bon état, pour les vendre, lors de vide greniers, afin de pouvoir en acheter des neufs. En effet, la plupart des hôpitaux n'acceptent que des jeux neufs, pour raison sanitaire. Les jouets d'occasions acceptés sont nettoyés, désinfectés.

Notre activité concerne aussi les enfants en soins dans les centres de rééducation. Les enfants y résident de quelques jours à plusieurs mois selon les maladies et pathologies. Cette année, nous avons sollicité la Patrouille de France. L'armée de l'air a tout de suite

accepté et nous avons proposé une journée à Lannion à une vingtaine d'enfants. Ces derniers ont vu les avions arriver en lâchant les fumées bleu blanc rouge. Ils étaient les seuls à pouvoir s'approcher des avions. Ils ont rencontré les pilotes, ont reçu des cadeaux, des posters dédiés. Ils étaient ravis.

Nous sommes en projet avec le centre de Perharidy de Roscoff, afin de proposer chaque mois une activité, et ponctuellement concours de photos, spectacles... avec les bénévoles de l'association. Nous sommes à l'écoute de ce que souhaite l'équipe dirigeante de ces centres afin d'harmoniser nos activités avec leur programme annuel d'accompagnement des enfants. Mais les moyens leur manquent souvent pour organiser des concerts, ou autres activités.

Nous collaborons avec beaucoup d'associations, sans empiéter sur leur domaine.

À terme, l'association souhaite travailler sur l'ensemble de la Bretagne. Nous aimerions que les hôpitaux aient le réflexe de nous appeler quand ils ont besoin de quelques jeux.

Le prochain hôpital aidé sera celui de Quimper. Nous avons déjà la liste du service pédiatrie/néo-natalogie et espérons leur fournir une bonne partie avant Noël.

Un troisième but de l'association

est de sensibiliser les enfants par rapport au handicap.

Suite à l'article paru dans un journal local, beaucoup de personnes m'ont contactée. La plupart d'entre elles souhaitent aider l'association, sans pour autant en faire partie. Nous partons du principe que chacun s'investit à la hauteur de ses moyens.

L'association comporte dix-sept membres entre Guiclan, Plougasnou, Morlaix, Plouvorn, Le Cloître Saint-Thégonnec, Quimper et une antenne vient de voir le jour à Rennes.

Quelques autres associations nous aident à organiser des soirées et nous donnent les recettes. Comme animation, il y aura cette soirée organisée salle du Roudour à Saint-Martin le 4 février 2012, avec la venue du chanteur Bertrand Belin (billets disponibles fnac spectacles).

Une soirée théâtre en octobre 2012 par la troupe de Taulé Universcène.

Nous proposons également deux lotos, en début et en fin d'année 2012, Les autres manifestations se feront au fil des rencontres.

Pour l'instant, notre principale ressource vient de la récupération de journaux. Le container général est à mon domicile. Quand la benne est pleine, l'entreprise Cellaouate de Morlaix les récupère et nous attribue 100€ par tonne. Quelques commerces ou personnes dans les communes voi-

sines en collectent également. Le problème est d'aller les récupérer toutes les semaines.

Nous cherchons également un local, sur la commune ou dans les environs, afin de stocker le matériel que l'association possède, et surtout les jeux et jouets récupérés.

Des dons sont également possibles : un crédit d'impôts de 66% est attribué au donateur. Nous allons solliciter des subventions auprès de différentes administrations, et rechercher des partenaires, comme certaines entreprises".

Beaucoup d'associations œuvrent déjà autour des jeunes malades ou handicapés, elles sont souvent complémentaires dans un seul but, celui d'améliorer leur condition de vie et leur permettre d'oublier quelque peu la maladie ou le handicap.

Si vous souhaitez mettre votre grain de sel pour aider cette nouvelle association de la commune, donner par exemple un peu de votre temps pour effectuer la récupération des journaux, donner des jouets, et si vous connaissez un endroit pouvant servir de stockage, vous pouvez contacter Marie-Catherine Delavault.

Bon vent à Marie-Catherine et à "GRAIN DE SEL".

Contact : 06.59.82.31.18
siège : 30, rue de Penzé





Le service d'aide à domicile est accessible à l'ensemble de la population.

Vous êtes retraités, contactez-nous pour monter un dossier auprès de votre caisse de retraite afin de prétendre à une participation financière ; **Vous avez été hospitalisé,** vous pouvez contacter votre mutuelle afin de prétendre à des heures gratuites ou à moindre coût ;

Vous attendez un enfant ou avez récemment accouché, vous pouvez contacter votre caisse d'allocation familiale afin de bénéficier d'une participation ;

Vous avez tout simplement besoin d'être soulagés dans votre quotidien ;

Pour toutes ces interventions, une équipe de 10 personnes

qualifiées assure un travail personnalisé.

Vos avantages :

L'association est employeur de l'aide à domicile et la gestion du personnel s'exerce dans le respect de la convention collective ADMR.

Les chèques emplois services universels (CESU) sont acceptés.

Une attestation fiscale vous est fournie chaque année pour vous faire bénéficier des 50 % de déduction d'impôt.

Le bureau ADMR se trouve au 1^{er} étage de la mairie, Tél. 02.98.79.62.05.

Le secrétariat est ouvert :

Lundi et mercredi de 13h30 à 17h00

Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00.

Association AMG

aider le **maximum** de personnes

L'association pour les Maladies Génétiques (AMG) a été créée afin d'aider le maximum de personnes atteintes par ces maladies.

La première personne ayant bénéficié de l'aide de l'association est un petit garçon, Mathias, atteint de la maladie de West.

D'autres enfants ont également bénéficié d'aides : Stecy,

Alexis, Manon, Emma...

Le centre de Perharidy et le service de pédiatrie de l'hôpital de Morlaix ont aussi reçu des dons. Un loto sera organisé prochainement pour la petite Youna.

L'association est présidée par Malou Madec, et compte quelques bénévoles.

Contact : Malou Madec, Tél. 02.98.79.43.78

Société de chasse

60 sociétaires

La société de chasse compte 60 sociétaires à ce jour.

Elle est dirigée par Jean Yves Madec, président depuis 12 ans.

Une des préoccupations de la société est la régulation des nuisibles tel que les corneilles et les pies. Pour cela, elle dispose d'une grande cage transportable et de 7 petites cages. Ce matériel permet de ralentir les dégâts causés aux cultures lors des semis printaniers (maïs). Yvon Madec, garde sociétaire depuis 30 ans, en est le responsable.

Les renards et les blaireaux sont également régulés soit par des battues, soit par déterrage. Des volontaires, sous la responsabilité du président, y veillent tout au long de l'année.

Contact : Jean Yves Madec. 02.98.68.70.57



É v é n e m e n t

Yuliya Tymchenko du haut de ses 19 ans, vient de réaliser « un rêve de petite fille » comme elle le cite : être élue ambassadrice de la beauté de la région pour l'année 2011 dans le cadre du concours miss Bretagne "XS" (réservé aux jeunes filles mesurant moins d'un mètre soixante-dix).

Retour sur une soirée exceptionnelle vécue par cette jeune femme résidant à Kernévez :

Nous sommes le 16 septembre 2011 à Plouescat et dans quelques secondes le jury de l'élection Miss Bretagne "XS" va rendre son verdict. Yuliya et les autres concurrentes vont connaître les places qui leur sont attribuées. Dernière montée d'adrénaline et puis ça y est ! Le titre de miss Bretagne "XS" revient à Yuliya qui chavire de bonheur. "Nous avons vécu de très bons moments avec les filles ce jour-là, dans une ambiance détendue ou l'aspect compétition s'efface naturellement. Il y a beaucoup d'entraide".

Une Guiclanaise **Miss** Bretagne "XS"

Cette belle aventure a démarré à la réception d'un prospectus présentant l'élection à Plouescat au mois de septembre 2011. L'idée de se présenter au concours germe alors pour Yuliya qui postule au même titre que 50 autres candidates retenues sur casting photographique. À l'issue des choix du jury, 15 prétendantes sont convoquées pour la soirée du 16 septembre.

Devant un public nombreux, la cérémonie de l'élection se déroule par la présentation des postulantes habillées des robes de Béangère Gilbert et de Christelle Ponthoire, créatrices de mode reconnues.

L'issue est heureuse pour Yuliya qui endosse l'écharpe

de Miss Bretagne "XS" 2011 et aura le plaisir de concourir, en mars prochain, à Forges-les-Eaux (Normandie) pour le titre de Miss France "XS".

Depuis ce jour, Yuliya a eu l'occasion de participer à de nombreuses manifestations, tel le salon du mariage Morlaisien qui s'est tenu au mois d'octobre dernier, mais aussi la présentation pour la marque Allande et Tanaïs à la crêperie Le Bruly à Locquéolé. Le défilé dédié à la "Femme" au Casino de Roscoff de ce mois fut une belle expérience (show coiffure, lingerie, robes de soirées...). Pour elle ces opportunités sont intéressantes et elle envisage « de travailler dans le domaine de la mode si l'occa-



sion se présente. Ce n'est cependant pas une fin en soi » car Yuliya garde la tête froide vis-à-vis d'un métier difficile et peu accessible.

La jeune Guiclanaise qui parle couramment le Russe a obtenu son bac Scientifique au Lycée Saint-Esprit à Landivisiau. Elle prépare les concours d'entrée à l'école des douanes.

Nous souhaitons beaucoup de réussite à Yuliya tant dans le concours national de Miss France que dans ces épreuves professionnelles.

Le gîte de Kernabat Chris-Iroise surplombe la vallée de la Penzé. Auparavant, cette maison, appelée "monastère", était un lieu de retraite pour les prêtres et religieuses. Plusieurs demeures ont été restaurées et forment aujourd'hui un ensemble pouvant accueillir des personnes handicapées pour des séjours variant de quelques jours à plusieurs semaines.

Gîte de Kernabat Chris-Iroise

Des gîtes pour l'accueil des

personnes handicapées

L'objectif premier de Christine et de Jérôme est de travailler dans la qualité :

- qualité des échanges en faisant participer les personnes aux activités comme la cuisine, en préparant des repas ou en fabriquant leur pain : "C'est très valorisant d'être capable de faire quelque chose ; les personnes handicapées ont tellement de capacités laissées en sommeil. De les voir si heureuses, on a toujours envie de leur donner davantage" ;
- qualité des repas, basée sur une cuisine traditionnelle, avec des plats bien typiques de la région comme le kig ar fars ou le kouign aman ;
- qualité des discussions autour de la table : "Bien souvent, au cours du repas, les personnes s'expriment et arrivent à se confier parfois, ceci est très important" ;
- qualité du cadre de vie. Une grande pièce de vie, donnant sur une grande terrasse, avec une superbe vue sur la vallée, sert de salon, bibliothèque et salle à manger. L'ambiance se veut très conviviale, chacun vaquant à ses occupations (TV, lecture, ordinateur, jeux) ;
- qualité des animations et sorties : deux minibus de neuf places servent à de nombreuses excursions vers les plages, les Monts d'Arée, les centres d'équitation, la piscine. "Il y a tellement à découvrir, à quelques kilomètres à la ronde".

"S'occuper des personnes déficientes intellectuelles ne s'improvise pas. Il faut être patient et à l'écoute de chacun, avoir un bon contact et savoir répondre à leurs attentes. Nous avons l'obligation d'avoir un éducateur supplémentaire quand le groupe dépasse cinq personnes.

Nous avons un planning pour les activités de la semaine. Les menus sont aussi affichés. C'est très important car les repas sont très attendus.

Ce genre de structures est innovant, nous n'en comptons que trois en France.

Les besoins dans ce type d'hébergement sont importants, mais peu de gens acceptent de partager leur lieu de vie 24h/24 avec des personnes déficientes intellectuelles".

Christine donne beaucoup de sa personne et en retour elle reçoit aussi beaucoup, de par leur sourire, leur leçon de vie. "Les personnes venant chez nous recherchent un bien-être, un environnement familial et chaleureux".

Quelques chiffres

Aujourd'hui, la France compte 3,5 millions personnes handicapées.

Parmi elles, 2 millions sont porteuses d'un handicap sévère. 700 000 d'entre elles se trouvent en situation de handicap mental, ce qui représente 20 % des personnes handicapées.

Chaque année, entre 6 000 et 8 500 enfants naissent avec un handicap mental.

"Nous avons un agrément pour neuf adultes handicapés mentaux", précise Christine Féret, gérante du lieu.

"Auparavant, j'ai travaillé dans le milieu médico-social pendant 27 ans. Nous organisons des séjours vacances pour handicapés. Cependant, ils revenaient parfois déçus, peu enthousiastes à l'idée d'y retourner.

Un jour, nous avons rencontré, dans la région parisienne, une femme qui accueillait des personnes dépendantes dans un gîte qu'elle avait aménagé : celles-ci rentraient enchantées de leur séjour. L'idée a fait son chemin. Nous avons parcouru la France afin de trouver un espace propice à cette activité. Ayant de la famille en presque île de Crozon, nous avons poursuivi nos recherches sur le Finistère. À Guiclan, l'endroit nous a plu car nous sommes proches de la mer et dans le calme de la campagne. Les personnes déficientes intellectuelles aiment particulièrement le calme. De plus, ici, les moyens de communication sont nombreux : proximité de la voie express, de la gare de Morlaix et de l'aéroport de Guipavas".

"Il a fallu effectuer des travaux d'aménagement pour le

confort et le bien-être des résidents, poursuit Jérôme.

"À plusieurs reprises, nous avons failli abandonner. Nous avons investi pas mal d'argent au départ, mais c'était une volonté commune. Nous avons ouvert en Juillet 2007. Notre principe a été de se présenter dans les foyers, les ESAT-foyers de vie pour se faire connaître, puis ensuite, le bouche à oreilles a très bien fonctionné. Aujourd'hui, nous refusons du monde à Noël, en Juillet et Août".

Jérôme, dont le métier est accueillant familial, s'occupe également de la gestion administrative et financière du gîte. Être accueillant familial, c'est accueillir des personnes que l'association Don Bosco lui confie. La raison d'être de l'Association Don Bosco est d'imaginer et de développer toutes formes d'activités solidaires, pour renforcer les liens sociaux et contribuer à l'insertion sociale de tous, en particulier des personnes fragilisées en raison de difficultés particulières — personnelles, familiales ou professionnelles — ou de handicaps.

"Actuellement, j'ai un agrément pour deux personnes, et suis accompagné par les services du Conseil Général et l'ARS".



Trop peu de centres comme celui-ci existent sur le territoire français, alors souhaitons à Christine et Jérôme de continuer à œuvrer encore longtemps pour que ces personnes trouvent ici de quoi se ressourcer et se sentir "en famille", pendant un moment de leur vie.

Bonnes herbes de Kerlaoudet des plantes aromatiques et médicinales à Guiclan



Pisciculture de Kérougay

primée à Paris

Les truites de Kérougay ont obtenu la médaille de bronze au dernier concours agricole de Paris pour leur grande qualité gustative.

Maxime Inizan, gérant du site de grossissement aquacole Guiclanais, savoure cette reconnaissance qui perdure au fil des ans. "Ce prix au concours général agricole de Paris n'est pas le premier qui nous soit décerné. Les truites qui sont élevées sur ce site ont bénéficié à plusieurs reprises de la plus haute distinction à ce concours".

Le site aquacole de production de truites "arc-en-ciel" de Kérougay, situé au sud de la commune produit des poissons de qualité depuis 1970. Créé à l'initiative d'André Inizan, cet élevage est resté dans le cercle familial puisque, aujourd'hui son fils Maxime, marié à Michèle, dispose d'une autorisation de production de 200 tonnes de poissons par an.

La Penzé, qui prend sa source au cœur des Monts d'Arrée, alimente les bassins d'élevage qui reçoivent les truites d'un poids moyen de 75 grammes. Les poissons après un passage par l'atelier de préparation de Kérougay, sont achetés au poids moyen de 3 kg par le groupe Bretagne Saumon, qui valorise les produits par fumaison. En ces fêtes de fin d'année peut être aurez vous l'occasion de les déguster.



À Kerlaoudet Bras, depuis juillet 2008, se développe une activité agricole nouvelle, en agriculture biologique : la production de plantes aromatiques et médicinales. La ferme est certifiée par Ecocert et Biocoherence.

Isabelle Chaillou a travaillé comme assistante sociale pendant 25 ans dans des services sociaux différents, en rapport avec la santé.

De 2004 à 2006, elle suit la formation de l'ARH, l'Association pour le Renouveau de l'Herboristerie. L'ARH milite pour la reconnaissance du métier d'herboriste, aboli en 1941, et dispense une formation de niveau universitaire en 2 ans. Elle fait différents stages chez des producteurs de plantes médicinales en France.

Isabelle se prend de passion pour les plantes, au point d'envisager une reconversion professionnelle et de se lancer dans la production.

C'est grâce à une annonce dans le Paysan Breton, qu'elle rencontre Jean Louis Mingam qui vend cette petite exploitation sur Guiclan : 4,70 ha de terres SAU (surface agricole utile), un hangar, du matériel agricole, une maison d'habitation, bref tout ce qu'elle recherche depuis 18 mois. Il n'est pas simple en effet aujourd'hui de trouver une ferme de petite taille à l'identique de celle de nos anciens.

La vente se réalise et jusqu'en juillet 2010, Isabelle bénéficie d'un congé création



Séchoir à plantes



d'entreprise à mi-temps qui lui permet de s'assurer un salaire partiel tout en commençant à installer les premières plantes et construire le séchoir solaire. Une transition en douceur sans trop de pression financière.

Aujourd'hui, l'affaire est bien lancée et son mari Loïc Le Polles la rejoindra sur l'activité à compter de mars 2012.

Une bonne quarantaine de plantes aromatiques et médicinales sont produites : origan, guimauve, mélisse, sarriette, romarin, cassis, lavande, achillée millefeuille, alchémille, verveine, ortie, thym, sauge, menthe...

Isabelle vend ses plantes fraîches ou séchées sous forme de sachets de tisanes, sur le marché bio de Kérinou à Brest tous les samedis matins, sur des marchés locaux, dans des épiceries fines, auprès de restaurateurs gastronomiques..., et sur place à Kerlaoudet tous les vendredis soirs de 17h à 19h. Quelques légumes sont aussi produits pour compléter la gamme de produits frais : tomates, fraises, courgette, crosne du Japon ...

Ces dernières semaines, elle a créé des produits transformés : vinaigre d'estragon, huile aromatisée aux plantes, pistou de basilic de Kerlaoudet et a encore plein d'idées en tête.

Isabelle anime aussi des ateliers de formation autour de la connaissance des plantes et fait visiter régulièrement, pendant l'été, son grand jardin, en partenariat notamment avec l'Office de Tourisme de Landivisiau.

Le couple et sa famille se plaisent sur Guiclan et sont fiers de participer à leur manière à l'évolution du monde agricole.



Les huiles essentielles

du Grand Cairn à Penzé

Biologiste de formation, spécialisé dans l'étude des plantes, Jean-Patrick Didier est installé à Guiclan depuis 2010.

Il a démarré la culture de plantes aromatiques, condimentaires et médicinales sur des terres à Plouézoch, en attendant d'en trouver sur Guiclan. Dans cette zone protégée, le climat océanique est favorable à la production des plantes à usages thérapeutique et alimentaire : hivers doux et étés tempérés avec des pluies régulières permettant une croissance optimale des plantes et une grande qualité des principes actifs contenus dans les Huiles Essentielles du Grand Cairn.

Le choix de Jean Patrick est de les produire en respectant les règles de l'agriculture biologique pour offrir une garantie certifiée (1).

Les semis et la croissance des jeunes plants sont réalisés à kermorvan en Penzé, puis repiqués. La plantation, le désherbage et la récolte sont

manuels, et, parfois, mécanisés.

Les plantes cultivées

Camomille, verveine odorante, criste-marine, immortelle d'Italie, laurier noble, mélisse officinale, menthes, origan commun (connu sous le nom marjolaine vivace) font partie des plantes cultivées sur les terres finistériennes. D'autres plantes cultivées en Bretagne sont également utilisées, comme l'eucalyptus gommier à petites feuilles.

L'extraction, la distillation

Les Huiles Essentielles du Grand Cairn sont distillées à Guiclan à partir de plantes cultivées et botaniquement identifiées, évitant ainsi toute erreur de récolte. Elles sont donc pures, naturelles et extraites de façon à garantir la totalité des principes actifs présents dans l'essence des plantes.

Les plantes sont récoltées et distillées rapidement pour préserver la qualité des essences, essentiellement de juin à octobre. La distillation en vapeur douce se fait par vapeur



Jean-Patrick Didier, sa femme et son fils.

sèche, avec une température de la cuve ne dépassant pas 97°C. L'eau utilisée est filtrée et purifiée au charbon actif. Toutes ces précautions permettent aux huiles essentielles produites à Penzé de préserver toutes leurs qualités et leurs bienfaits (2).

Utilisation

Les huiles essentielles produites par Jean Patrick peuvent être utilisées aussi bien pour un usage thérapeutique qu'alimentaire : il suffit de quelques gouttes en fin de cuisson, pour parfumer plats, sauces et salades, et profiter de leurs vertus.

Les propriétés thérapeutiques varient selon les plantes et sont bien connues que ce soit dans les domaines du sommeil, de la relaxation, de la digestion, des voies ORL et de la respiration, des articulations, des soins de la peau, des troubles féminins ou pour leurs vertus anti-inflammatoires, calmantes et antistress. Les huiles essentielles étant

concentrées, Jean Patrick nous rappelle qu'il faut les utiliser avec prudence et suivre les conseils d'un thérapeute, pour un diagnostic et une posologie adaptés

Certaines sont déconseillées aux femmes enceintes ou susceptibles de le devenir. La plupart d'entre elles doivent être appliquées de façon prudente sur les jeunes enfants.

Distribution

Jean Patrick vend sa production aussi bien aux particuliers, par le biais du site NaturaCelt.com qu'il a mis en ligne il y a quelques semaines et sur lequel vous trouverez ses coordonnées, qu'aux professionnels, (détaillants, industries cosmétiques, pharmaceutiques,...).

Vous avez aussi pu le rencontrer en 2011 sur des manifestations guiclanaises à la ferme du Combot, au jardin de Trévilis ou au Marché du coeur à Penzé, car il privilégie la vente directe et sur rendez-vous.



(1) Les règles qu'il se fixe sont les suivantes :

- **Remplacer** : un type d'énergie par un autre, avec un impact environnemental plus faible, des produits par d'autres moins polluants tels que nettoyeurs sans solvants, sans phosphates,...
- **Réduire** : nos déchets, notre dépense énergétique, notre besoin en eau, nos rejets de gaz à effet de serre, le transport,...
- **Réutiliser** : avant de recycler, la réutilisation augmente la vie des produits réutilisés et diminue ainsi l'empreinte environnementale négative,...

- **Recycler** : recyclage des déchets, utilisation d'un maximum de produits ou emballages recyclables, utilisation de matériaux naturels et renouvelables,...

- **Respecter** : les employés, les clients, les fournisseurs, les voisins, les réglementations, la diversité culturelle,...

- **Redéfinir** : nos méthodes de façon régulière afin de les améliorer.

(2) pour les explications plus techniques, les noms latins des plantes et les parties distillées, se référer au site internet :

NaturaCelt.com

Élevage du Révin



La norme "bien être animal" appliquée



La Société dénommée "SCEA du Révin" exploite les bâtiments d'élevage du lieu-dit pour la production d'œufs. Cet élevage de poules pondeuses, créé par Jeannot Fichou, est repris en 1999 par deux associés Jean Michel Thépaut et Rémi Boul'h.

L'exploitation compte actuellement quatre salariés et de nouvelles infrastructures viennent de voir le jour depuis 2010. Sur le site, on retrouve un mode d'élevage moderne avec un nouveau bâtiment conçu dans le respect des récentes obligations concernant les modalités de production (exigé à partir du 01/01/2012), « on entend par

"norme bien être", le respect de conditions particulières de croissance des animaux telles la surface de 750cm² par poule, la hauteur de 15cm par perchoir ou la largeur de 12cm de mangeoire » commente M.Thépaut.

Toutes ces mesures ont nécessité une réflexion complète pour mener à bien l'aménagement d'un bâtiment de 102 000 poules dans un premier temps puis une rénovation de l'existant pour 43 000 volailles en 2011. Le coût de l'opération s'élève à 2,2 millions €. Cela permet de produire une moyenne de 125 000 œufs par jour à destination de clients grossistes qui écoulent cette production essentiellement en régions Parisienne et Lyonnaise ainsi

que sur l'Est de la France.

L'automatisation tient une place importante aujourd'hui dans l'alimentation des volailles, le séchage des fientes et le ramassage des œufs. "Le centre de conditionnement est la place stratégique de l'élevage, nous y passons les 2/3 de notre temps de travail. Les œufs sont calibrés au poids" explique M. Boul'h.

L'élevage a développé sa filière d'exportation des matières organiques produites en récupérant les fientes après séchage dans le but de servir d'amendement aux cultures céréalières hors Bretagne (Vienne, Deux Sèvres...). Une autre forme de valorisation des fientes couplées avec des matières végétales, forme un

compost intéressant pour les cultures légumières du secteur de Saint-Pol-de-Léon.

"Cette nouvelle organisation nous a permis d'obtenir une souplesse de travail ainsi qu'un meilleur suivi de la production. Le facteur stress qui existe dans tout type d'élevage est devenu très limité, c'est un confort important" développe M.Thépaut.

La commune comporte un second élevage de ce type à Kermat, "Kermat Œufs". Ils font partie des 50 élevages de poules pondeuses en Finistère.

Quelques chiffres :

- L'élevage français comporte 50 millions de poules pondeuses
- L'élevage finistérien regroupe 20 millions de poules pondeuses

Tribune libre

Anticiper, concerter, s'engager... Avec Guiclan Autrement

Guiclanaises, Guiclanais,
Cher(e)s Ami(e)s,

Afghanistan, Tunisie, Égypte, Libye, le Printemps arabe, l'affaire DSK, les primaires citoyennes, le G20, la Grèce, la crise de l'Euro, la crise, encore et toujours la CRISE... L'année 2011 aura été riche en séismes géopolitiques. Difficile certes, dans ce tintamarre médiatique de vous parler d'initiatives locales, mais combien nécessaire car même si la gestion d'une commune est "contrainte" par son environnement, les initiatives locales façonnent très fortement nos rapports sociaux et notre cadre de vie.

Leur cadre de vie, les habitants de la Métairie pensaient le conserver pour le bien-être de leurs familles et la sécurité de leurs enfants. Hélas, dès le début de l'année, alors que nous attirions votre attention sur les risques de la politique d'urbanisation aveugle et outrancière menée par la municipalité, éclatait l'affaire de la Métairie. Affaire exemplaire en termes de prise de conscience et de mobilisation collectives, elle s'avérera également dramatiquement révélatrice (pour ceux qui l'ignoraient encore !) du manque d'anticipation et de concertation de la municipalité.

De même la plupart des problèmes évoqués suite à notre réunion publique sont restés sans réponses. Si la sécurité dans le bourg commence à trouver un début de solution grâce à la pression des Associations de Parents d'Élèves, si nous disposons enfin d'une École Publique en capacité d'accueillir les enfants et enseignants dans d'excellentes conditions, GUICLAN attend toujours son distributeur bancaire, ses transports publics... **Pire encore, la non-confidentialité des accueils Poste/Mairie n'a toujours pas été « traitée » malgré des engagements pris en Conseil Municipal suite à une question posée par notre représentant.** Si les programmes structurants demandent des arbitrages budgétaires que nous comprenons, il est des attentes de la population faciles à satisfaire à condition d'avoir une réelle volonté politique de les faire aboutir. Pour nous, l'action municipale ne se conçoit pas dans un mode de gouvernance dirigiste (je fais et vous verrez...), mais doit s'articuler autour de liens étroits à établir entre les différents réseaux de concertation de la commune.

La concertation c'est d'abord un état d'esprit à insuffler à son

équipe, aux échanges avec les partenaires puis aux relations avec les habitants. C'est une capacité réelle à écouter, à entendre, à prendre et à changer d'avis, à intégrer le point de vue des autres, à répondre concrètement aux demandes et aux attentes des citoyens. En créant la confiance dans les échanges avec ces derniers, elle devient alors la forme normale de l'action municipale. À GUICLAN nous en sommes hélas bien loin !

Plus près de nous, la crise est là, dure, persistante, insidieuse, frappant en premier lieu les plus défavorisés, qu'ils soient victimes d'un accident de la vie ou tout simplement en situation de précarité. Subissant de plein fouet une politique d'austérité, certes nécessaire mais injuste, c'est d'abord à eux que nous pensons en cette veille de Noël. Aussi nous demandons à la municipalité de mettre en place une nouvelle politique fiscale et financière en gelant les taux d'imposition 2012 et en mettant en place un objectif budgétaire volontariste de réduction (5 à 10%) des dépenses compressibles. **Ne pas accabler d'avantage certaines catégories de la population nous semble être une nécessité qu'il est parfaitement**

possible de satisfaire.

En 2012, combatifs, fidèles à nos principes et à nos engagements et parfaitement dans notre rôle, non seulement nous resterons très vigilants sur la conduite de l'action municipale par l'équipe en place, mais nous entendons développer notre démarche participative et commencer à réfléchir avec vous sur les conditions du changement en 2014. **Pour ce faire nous organiserons à l'automne une nouvelle réunion publique de concertation/débats qui aura pour objectif d'établir, tous ensembles, les bases de la démarche que nous vous proposons une année plus tard. Assurément un rendez-vous à ne pas manquer !!**

Toute l'équipe de "GUICLAN AUTREMENT" vous souhaite de Joyeuses et Chaleureuses Fêtes de Noël et vous présente ses meilleurs vœux de bonne santé et de prospérité pour 2012.

Blog :
<http://guiclanautrement.blog4ever.com/>
Email :
guiclan_autrement@numericable.fr

Jacques Queinnec

député de la Convention

Parmi les membres de la Convention Nationale, dont il est fait peu mention dans l'histoire, il nous paraît intéressant de signaler le député breton Jacques Queinnec, fils de paysan et paysan lui-même à Kermorvan en Guiclan.

Jacques Queinnec naquit à Kerbolot-bras, village autrefois rattaché à la commune de Guimiliau (aujourd'hui en St Sauveur) le 23 mars 1755. Cultivateur et marchand de toiles à Plounéour-Ménez au début de la Révolution française, il se marie le 15 novembre 1779 avec Louise Madec. Le couple s'établit quelque temps après au manoir de Kermorvan, en Plounéour-Ménez et a huit enfants, cinq garçons et trois filles. Quand vint la Révolution, il adopta modérément les idées nouvelles.

Le 1^{er} avril 1789, s'assemblèrent à Lesneven, 158 délégués de la sénéchaussée du Léon. Leur objectif était de coordonner un seul cahier général de doléances à partir des 97 cahiers des paroisses, et de procéder à l'élection de deux députés aux États Généraux. Jacques Queinnec et son ami Le Guen de Kerangall de Landivisiau furent nommés au nombre des dix commissaires,

chargés de la rédaction du cahier général.

En 1790, il est nommé Procureur de la commune de Plounéour-Ménez et membre du district de Morlaix.

En 1792, lors de l'assemblée électorale qui doit désigner les députés devant siéger à la Convention Nationale, il est élu le 8 septembre député du Finistère, le 5^e sur 8 avec 268 voix sur 441 votants.

Assumant la responsabilité qu'il endossait (le nom Queinnec provient du breton où Quein signifie le dos et Queinnec signifie celui qui a du dos ou endossé, ce qui de nos jours, signifie larges d'épaules), il part à Paris, sans enthousiasme : il était déjà père de six enfants et sa femme était enceinte de leur septième enfant. Ne maîtrisant que peu le français, vêtu de son « glazic » et de son chapeau de feutre rond à ruban, Jacques Queinnec arrive dans la capitale, dont il ne connaît rien.

Le 24 avril 1792, au milieu des manifestations bruyantes, il vota le décret d'accusation contre Marat, l'un des instigateurs des massacres de septembre 1791, qui, d'ailleurs fut acquitté et ramené en triomphe à la Convention. Jacques Queinnec avait fait preuve d'un certain courage,

car son vote le classa « irrémédiablement parmi les membres attachés au parti de la Gironde ».

Le 15 janvier 1793, lors du procès du roi Louis XVI, dit Capet, il doit se prononcer sur la sentence en répondant à quatre questions. À la question : « Quelle peine sera infligée à Louis ? », il répond : « Je ne suis pas juge et ne peux donc voter que pour la détention pendant la guerre et la déportation à la paix ». Cette courageuse proclamation le classa, bien que ferme républicain, dans le camp des suspects et des opposants, lui qui était catholique et modéré. La majorité des députés se prononça pour la peine de mort de Louis XVI.

Après le coup d'état des Montagnards du 31 mai 1793, 75 députés, dont Jacques Queinnec, protestèrent contre la suppression de la commission des Douze, créée le 18 mai pour enquêter sur les actes de la commune de Paris. Cette attitude leur valut d'être arrêtés le 3 octobre 1793 et traités en criminels dangereux. En prison, il écrit à sa femme, en y racontant ses dures conditions de détention. Jacques Queinnec fut libéré un an plus tard, le 8 décembre 1794, et put reprendre sa place à la Convention. En 1795, il fut désigné pour siéger au Conseil



Séance du Conseil des Cinq-Cents



des Cinq-Cents par l'assemblée électorale de France jusqu'à la fin de son mandat, le 20 mai 1798. Bien qu'étant admiratif de Bonaparte « le plus grand-homme dont les annales aient fait mention » écrira-t-il, il abandonne la scène politique, quitte Paris, après avoir passé plus de six années agitées, où il a souffert moralement et physiquement. Il revient à Plounéour-Ménez, qu'il quitte en 1803 pour s'installer à Kermorvan, mais cette fois, sur la commune de Guiclan « un paradis terrestre comparé à la montagne de Plounéour Ménez ». C'est là qu'il mourut le 26 avril 1817, 10 jours après son ami Le Guen de Kerangall qui avait été député à l'Assemblée Nationale Constituante. On peut encore voir sa tombe dans le cimetière, à droite du porche principal de l'église.

Sources : Association Avel ar Ménez de Plounéour-Ménez "Jacques Queinnec, député"
Jean Kernéis "Contribution à l'étude de la Révolution, le conventionnel breton, Jacques Queinnec"
Yves Miossec "Une vieille paroisse bretonne, Guiclan"

Maison Kermorvan à Plounéour-Ménez



Maison Kermorvan à Guiclan



À vous de jouer

... Souvenirs d'école ... Acte 1

En quelle année ces photos d'école ont été prises ?



1



4



2



5



3

n°	Année/École (publique, privée)
1	
2	
3	
4	
5	
6	

1936

1978

1992

1960

2010

1967



6

Réponse dans un prochain "Infos Guiclanaïses"

Merci à Hervé Calvez pour sa disponibilité, ses recherches et ses photos.